

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 763 Société : RETRAITE

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : EL GANOUNI HASSAN

Date de naissance :

Adresse : 13, Rue des Jumeaux Oassis

Tél. : ..... Total des frais engagés : .....

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : DR BELLOUL LAJIA

Dermatologue - Vénéréologie  
Rue de l'Atlas Cite des Jeunes Immeubles  
Appt 11 - CIL - Casablanca  
Tel: 05 22 90 75 75 / 05 22 90 76 78

Date de consultation : 08/09/2022

Nom et prénom du malade : SEALY Khaddouj

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint

Nature de la maladie : Dermatose

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 09/09/2022 Le : 12/09/2022

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Autorisation CNDP N°: A-A-2015 / 2019

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/10/2012	97	- 3008		TELEPI 11 - C5 22 90 75 78 10 22 09 10 18 Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie EL HAMDOLLAH Dr. ZAIDI Halida Lot Anssari N°123 Dar Bedazza - Casablanca Tél: 03 23 33 40	20/10/2012	80,10

INPE: 092067214

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

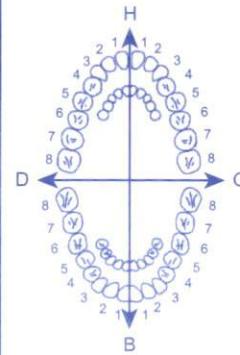
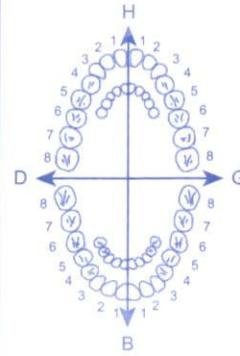
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux												
																
																
<b>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</b>				<b>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</b>												
<table border="1" style="width: 100px; margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
				<b>MONTANTS DES SOINS</b>												
				<b>DATE DU DEVIS</b>												
				<b>DATE DE L'EXECUTION</b>												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur Lamia BELLOUL

Spécialiste des maladies et chirurgie  
de la peau, de l'ongle, du cuir chevelu  
Maladies sexuellement transmissibles  
Médecine Esthétique, Cosmétologie  
Allergologie - Laser



الدكتورة لمياء بلو

إختصاصية في أمراض وجراحة الجلد،  
الأظافر، الشعر والأمراض التناسلية  
طب التجميل - التجاعيد والحساسية  
اللазير

## DERMATOLOGUE - VENEREOLOGUE

Casablanca, le : 30/08/2022

Mme Scally et Gourari Chaddaf

1) Bioclear huile laquante

2010082 = 40,00

2) Cerideen S.V. - off 18 12 10

Pharmacie EL HAMDLILAH  
Dr. ZAIDI Hafida  
Lot Anssari N°123  
Dar Bouazza - Casablanca  
Tél: 05 22 90 75 75

10  
90,00  
10,00

3) Exomega Baume

40,00 700g x 2 Jj.

4) Xyzelle S.V. off 100g

LOT 212505 2  
EXP 10 2025

PPV: 40.10 DH  
LABORATOIRES SOTHEMA



📍 Imm. 3, Appt. 11, Cité des Jeunes, rue de l'Atlas, CII - Casablanca  
الشباب - زنقة الأطلس، سينال عمارة رقم 3، شقة - 11 الدار البيضاء 20210



\_belloul@hotmail.com

05 22 90 75 75 - 05 22 90 76